

Juillet 2022

Communiqué de presse

Un nouveau ministre

Avenir Spé compte sur de profondes réformes pour redonner de l'attractivité et du sens à l'engagement des soignants

Communiqué de presse



Avenir Spé

Syndicat des médecins spécialistes

Paris, le 4 juillet 2022

La nomination de François Braun au poste de Ministre de la Santé et de la prévention à l'aune d'une période estivale marquée par une forte pression sur les services d'urgence et les soins non programmés est lourde de sens.

Un ministre « *libéral compatible* », nous l'espérons, car aujourd'hui les soignants, tous secteurs confondus, sont en grande difficulté et attendent beaucoup de ce nouveau gouvernement.

La mission flash que le ministre vient de porter sur les services d'urgence et les soins non programmés est un socle de propositions, certes, intéressantes mais avec peu de propositions nouvelles, et surtout, peu de réponses immédiates. Ces réponses doivent très vite être affinées et rediscutées avec tous les acteurs concernés si l'on souhaite une mise en place immédiate. Par ailleurs, Avenir Spé déplore, une nouvelle fois, la faible mention des médecins spécialistes dans ces mesures d'urgence. Il est essentiel d'associer dès maintenant les médecins spécialistes aux recommandations pour répondre aux défis de prise en charge des usagers.

Concernant les réponses à moyen et long terme, qui seront structurantes pour l'avenir de notre système de santé, Avenir spé appelle à une grande concertation, là encore rapidement, car actuellement la situation est délétère pour tous les acteurs mais aussi, **et surtout**, dramatique pour les malades.

Nous sommes conscients de la responsabilité populationnelle qui nous incombe et nous sommes prêts à nous investir dans la structuration de l'offre de soins de demain sur l'ensemble du territoire. Les propositions sont déjà là, pouvant être opérationnelles rapidement car le travail a été initié depuis de nombreux mois. Nous sommes notamment prêts à les travailler avec la nouvelle ministre déléguée, Mme A. Firmin Le Bodo, qui sera chargée plus spécifiquement de ce sujet.

L'accompagnement financier des établissements est une bonne nouvelle mais nous regrettons l'absence d'accompagnement pour les soignants libéraux et salariés dans les établissements privés. Cet accompagnement ne doit clairement pas servir à consolider les comptes des fonds d'investissements. La financiarisation de la santé ne peut que nous inquiéter et représente aujourd'hui un défi majeur.

Enfin, nous devons ensemble trouver les outils pour rendre à nouveau notre métier attractif et permettre aux jeunes soignants de revenir vers les métiers du soin et du prendre soin.

Patrick Gasser, président du syndicat Avenir Spé, résume ainsi « Vos défis sont nombreux et nos attentes sont importantes. Nous demandons, au travers d'une grande consultation nationale, les moyens et les axes pour construire un nouveau système de santé adapté à notre société d'aujourd'hui et de demain »

Contact presse :

Dr Patrick Gasser, président Avenir Spé (drpatrickgasser@gmail.com / 0610277767)